



Procès-verbal

Bureau Directeur du 9 septembre 2011

- Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, KOUBI Alain.
- Assistent : MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, JACQUET Michel, LECAT Florence (en partie), POUTHIER Cédric (en partie), MOREL Frédéric (en partie).
- Excusés : BECCIA Evelyne, FEUILLAN Jean-Pierre, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte, BANA Philippe.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h au siège de la FFHB à Gentilly.

Le Bureau Directeur adopte le Procès Verbal de sa réunion du 12 août 2011.

Informations concernant les activités internationales :

Joël DELPLANQUE évoque l'Arbitrage International, le Bureau Directeur s'associe au Président pour féliciter Nordine LAZAAR et Laurent REVERET pour leur désignation sur les championnats d'Europe en Serbie. Il rappelle notre inquiétude du renouvellement de notre élite de l'arbitrage et se réjouit des diverses propositions faites par la CCA à l'IHF et à l'EHF.

Le Bureau Directeur désigne Alain JOURDAN pour mettre en place un groupe de réflexion autour de l'arbitrage qui préparera des tables rondes et des ateliers pour l'Assemblée Générale d'Evian. D'autre part, il assurera avec François GARCIA et le DTN la mise en place de suivi du « Grenelle de l'Arbitrage » lié aux négociations sur le régime indemnitaire des arbitres.

La réunion de la Confédération Méditerranéenne, qui s'est déroulée à Rome en présence de Joël DELPLANQUE, Alain KOUBI et Philippe BANA et à laquelle participait le Président de l'IHF, réunissait 24 pays appartenant à 3 continents. Le constat reste malgré tout que seuls les pays « riches » (14 à 16) participent aux compétitions de jeunes malgré un prix très bas (25€ par jour et par joueur). On note également la très grande disparité de niveau et de structuration du Handball dans la Confédération. Il résulte de ces constats que pour pérenniser le Trophée Méditerranéen, il faudrait augmenter le prix de journée des pays participant et trouver d'autres financements permettant aux pays « peu structurés » de participer. Des pistes impliquant l'IHF, sur un programme à établir et où les pays moteurs sont la France, la Croatie, l'Espagne, la Tunisie et l'Egypte, sont étudiées, avec notamment la mise en place d'une compétition de type Golden League.

La décision pour le Mondial 2017 reste programmée à l'exécutif de l'IHF qui aura lieu lors des Championnats du monde féminin du Brésil en décembre 2011 mais certains éléments du calendrier et de son organisation peuvent encore évoluer.

Joël DELPLANQUE fait part des difficultés rencontrées par les clubs français pour la libération des joueurs pour les Jeux Africains prévus à Maputo en septembre 2011. Cette question soulève de nouveau la question de l'harmonisation des calendriers internationaux, sur laquelle EHF et IHF travaillent actuellement.

Suite à la réorganisation des coupes d'Europe masculine à partir de 2012/2013 (fusion de la coupe EHF et de la coupe des coupes), le Bureau Directeur adopte, sur proposition du comité directeur de la LNH, les règles suivantes de qualification en coupes d'Europe 2012/2013 :

- 2 premiers du championnat de LNH : inscrits en Ligue des Champions (C1),
- Vainqueur de la Coupe de France nationale masculine : inscrit dans la nouvelle coupe d'Europe issue de la fusion des C2 et C3,

- Vainqueur de la Coupe de la Ligue masculine : inscrit dans la nouvelle coupe d'Europe issue de la fusion des C2 et C3.

Si le vainqueur de la Coupe de France et/ou de la Coupe de la ligue est déjà qualifié en C1, la ou les places seront attribuées en fonction du classement du championnat LNH.

Dans le cadre de l'organisation du TIPIFF, la Russie remplace la Roumanie qui vient de nous informer de son forfait pour cette manifestation. Le comité de pilotage se réunira sur le site vendredi 16 septembre dans la matinée.

Préparation de l'assemblée Générale 2012 :

Alain JOURDAN présente le rétro planning qui reste un document de travail susceptible d'évolution. Il sera validé par le Comité Directeur de la semaine prochaine. Les demandes de vœux ont été transmises aux ligues et comités pour retour au 15 octobre 2011. Joël DELPLANQUE rappelle qu'en dehors des procédures habituelles l'Assemblée Générale évoquera l'arbitrage et la cohésion sociale à partir des valeurs de notre fédération. Alain JOURDAN insiste sur les nouvelles procédures adoptées à Reims en avril 2011, qui demandent à chacun de mieux respecter les calendriers. A ce sujet Jacques BETTENFELD pense qu'il s'agit de bien prendre en compte ces nouveaux dispositifs sans précipitation.

Alain JOURDAN, en l'absence de Brigitte VILLEPREUX, retenue professionnellement, présente les propositions de mise en place de rencontres de zone entre les différents acteurs des politiques territoriales. La métropolisation, la répartition des compétences, les compétences partagées du sport, sont les enjeux à découvrir courant 2012. Cela déterminera les formes que pourront prendre la mise en place définitive des projets actuellement présentés. Il n'en demeure pas moins que la mutualisation, l'échange des compétences et les collaborations sur les territoires restent des enjeux importants pour mieux vivre les difficultés liées à certains désengagements.

Alain JOURDAN relate le colloque des chargés de développement qui s'est tenu du 6 au 9 septembre à Fréjus à l'initiative de la commission développement et auquel ont participé Joël DELPLANQUE et Alain KOUBI. Ce colloque avait comme thème « handball et cohésion sociale », avec pour but d'établir une politique nationale qui sera présentée à l'Assemblée générale 2012. Ces postes de chargé de développement constituent un véritable enjeu pour la Fédération, en particulier au regard de leur pérennisation qui fait l'objet d'une enquête nationale diligentée par le CNDS.

La tenue de l'Assemblée Générale électorale dans un cadre et avec des thèmes à préciser en transition vers des « assises » éventuelles et une rétrospective de l'olympiade, associant des anciens et nouveaux dirigeants qui ont construit le handball d'aujourd'hui ainsi que l'invitation vers nos partenaires pour montrer une autre facette de la FFHB. Claude SCARSI et Alain KOUBI proposeront un calendrier et la faisabilité financière dans le cadre ainsi défini.

Evènements, communication et marketing :

Alexis MANOUVRIER présente les possibilités de projet de plateforme communautaire multimédia qui doivent développer la communication par l'image qui sera dans les années à venir un nouveau vecteur de développement du handball français. Il s'agit de déterminer la stratégie digitale à mettre en place et de choisir un portail multimédia pour permettre une offre télévisuelle en complément de nos partenariats Canal+ et France TV avec la LNH, et une exposition de la LFH, ProD2 et Coupe de France. L'externalisation ou la maîtrise en interne seront des enjeux importants en situant la place des personnels dans cette maîtrise. C'est une attente forte du public vis-à-vis du handball. Il présente ensuite un certain nombre de chiffres qui confortent la nécessité pour notre fédération de réfléchir à l'utilisation des outils «internet» pour sortir des fonctionnalités actuelles du site. Les contrats nécessaires et les types de sociétés à mettre en place sous forme juridique et financière doivent infléchir notre ligne éditoriale. Claude SCARSI pour l'aspect financier et Jacques BETTENFELD pour le juridique se rapprocheront d'Alexis MANOUVRIER pour monter le projet de l'étude technique préalable dans ces domaines. Il s'agit de réaliser un accord sur le concept avant de démarrer les études.

La sortie d'un livre artistique sur les experts à partir des photos de mains est envisagée à l'approche des Jeux Olympiques sous la forme d'un produit spécifique pour cadeau et pour la vente sous des formes à déterminer. Le choix parmi les 3 maquettes est déterminé en fonction du format et de l'originalité.

Le Bureau Directeur donne son accord pour solliciter le prestataire Sport + Conseil et charge Jean-Paul DEMETZ de négocier l'accord général avec ce prestataire en regard de la revalorisation du cahier des charges des événements masculins et féminins, en tenant compte de leurs réalités économiques respectives.

Le Bureau Directeur donne son accord pour qu'une mise en concurrence soit lancée afin de désigner une société ayant pour objet d'analyser l'impact en termes économiques et de communication des partenaires des équipes de France et de la Fédération.

Juridique, assurances :

Le Bureau Directeur, après étude des statuts de l'association Leghand, souhaite entamer un partenariat avec cette association pour réaliser des expositions sur l'histoire du handball. Il s'agira de définir un cadre juridique entre la FFHB et cette association.

Le Bureau Directeur approuve le contenu de la lettre expédiée aux propriétaires de la marque Sandball par le Président. Il souhaite aussi permettre le développement du Beach tout en gardant l'esprit du Sand à travers les opérations réalisées jusqu'à ce jour.

Jacques BETTENFELD fait le point sur les conciliations en cours devant le CNOSF et autres procédures en cours. Précisément, pour les 2 audiences tenues le 24 août 2011, le conciliateur a proposé aux clubs requérants de s'en tenir à la décision de la FFHB. Lors de l'audience du 30 août, une conciliation a été signée en séance.

Par ailleurs, les procédures de fin de saison ont fait ressortir des difficultés de calendriers dans le contrôle de la CMCD. Le dispositif de la CMCD nécessite de nouvelles procédures qui seront évoquées lors du prochain Comité Directeur avant d'être débattues en CPL et CPC pour être mises en place, après adoption par l'AG fédérale d'avril 2012, dès la fin de cette saison pour éviter que les recours impactent le démarrage de la saison.

Le Bureau Directeur ratifie le Guide financier qui lui avait été soumis via une consultation par courriel le 22 août 2011 et qui est désormais publié sur le site fédéral.

Michel JACQUET présente les assurances complémentaires mises en place à partir de notre contrat avec MMA. C'est une galaxie d'assurances mais les 3 niveaux d'assurance se complètent. Des améliorations ont été proposées pour l'ensemble des équipes de France, pour la protection maladie, les indemnités journalières versées aux clubs et sur l'intervention auprès des joueurs en cas de carence pour celles-ci. L'articulation avec l'IHF et l'EHF a aussi été prise en compte. Les engagements ont été tenus par rapport aux demandes des arbitres, juges-arbitres (délégués et observateurs) dans le cadre d'un contrat d'assurance «auto-mission». Pour les autres demandes devant le coût beaucoup trop important des primes, dans le cadre du contrat de base et sans augmentation, il a été possible de doubler le montant des garanties dans le cas de l'utilisation de son véhicule personnel lors d'une mission confiée par la FFHB. Le coût de l'impact financier présente une légère variabilité en fonction de recours auprès des assurances IHF/EHF. Une prochaine rencontre avec MMA apportera une conclusion à ce dossier que le Bureau Directeur valide.

En ce qui concerne le contrôle URSSAF, la FFHB a jusqu'au 15 septembre pour répondre à la lettre d'observations. S'agissant de la situation des médecins et des kinés, les observations de l'URSSAF conduiront la FFHB, dans un délai faisant l'objet d'une négociation, à salarier ces personnes. S'agissant de la situation des arbitres dépassant le plafond d'exonération, les conclusions de l'URSSAF ont renforcé la négociation avec les clubs de LNH, la LNH et les arbitres du G1.

Modifications budgétaires :

Le Bureau Directeur sur proposition d'Alain KOUBI valide une augmentation de budget dans les domaines du pilotage des politiques territoriales, de la CNCG, de l'enquête de valorisation du sponsoring.

Alain KOUBI présente la demande de prêt FIF de la Ligue Nord-Pas de Calais relative à l'achat d'un matériel de reprographie. Le Bureau directeur approuve la demande à l'unanimité.

CNDS – équipements :

Le Bureau Directeur valide les propositions de la Commission des Statuts et de la Réglementation, division Equipements, qui à la suite des sollicitations vers les ligues et de l'étude des différents dossiers présentées à la prochaine réunion du Conseil d'Administration du CNDS, parfois en interpellant les collectivités, maîtres d'œuvres ouvrages des projets qui ont répondu de manière favorable aux demandes de la Commission en lien avec la mise en conformité des installations pour la pratique du handball.

1. Construction d'un complexe multisport intercommunal à Saint-Flour (Auvergne)
2. Construction d'un complexe sportif à Istres (Provence-Alpes)
3. Construction d'un complexe sportif à Rixheim (Alsace)
4. Construction de la salle de Bellegrave à Pessac ((Aquitaine)
5. Restructuration et rénovation de la salle du Collège Albert Camus à Jarville la Malgrange (Lorraine)
6. Réhabilitation du COSEC «Abbé Deblangey» à Longvic (Bourgogne)
7. Création d'un complexe sportif à Saône (Franche-Comté)
8. Construction d'un palais des sports à Loudéac (Bretagne)
9. Construction d'un complexe sportif à Lesneven (Bretagne)
10. Construction d'une salle multisports à Vouillé (Poitou-Charentes)
11. Réhabilitation et extension de la salle des sports à la Motte (Bretagne)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 h 45.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général